

## **Grande Dictée, le 13 avril 2019**

**La ville de Limay organise une Grande Dictée intergénérationnelle, le 13 avril prochain, à 14h à l'Espace Culturel Christiane Faure.**

Organisée en partenariat avec l'association Arc en Ciel et le Club de la Joie de Vivre, cette dictée se veut conviviale et intergénérationnelle, un divertissement permettant à la fois d'améliorer sa maîtrise de la langue française, de venir tester ses connaissances et de se faire plaisir.

### **Objectifs recherchés:**

- Rassembler la population en offrant aux habitants (enfants, ados, adultes, seniors) l'occasion de participer tous ensemble à un événement gratuit, proposé par la ville (à l'instar de la Fête de la Fraternité dont le but est de faire participer les habitants à la vie de la cité).
- Créer une animation « sérieuse » sans se prendre au sérieux, conviviale et fédératrice, ayant pour ambition de sortir la dictée de l'école, en transformant l'exercice en un outil ludique et de partage.
- Mettre en valeur les services organisateurs et les associations ou autres partenaires potentiels
- Mettre en valeur l'espace culturel Christiane Faure
- Donner envie de lire et d'écrire, lutter contre l'illettrisme, apprendre de façon ludique...
- Inscrire ce projet dans les actions à réaliser pour mettre en œuvre le Projet Educatif Local (PEL)
- Montrer que l'on peut faire participer aussi beaucoup de monde à un événement culturel, comme cela se produit régulièrement autour d'événements

Extrait du règlement :

#### 1 – Les participants

*La dictée est ouverte, libre d'accès à tous.*

*Le texte proposé se décompose en trois parties, qui déterminent trois catégories de participants.*

*- une première partie composée de 50 mots,*

- une seconde partie comportant 50 mots soit un total de 100 mots
- une troisième partie de 100 mots soit un texte total de 200 mots.

*Le texte propose un niveau de difficultés croissant.*

*Chaque participant est libre de choisir dans quelle catégorie il souhaite concourir, il devra cocher pour cela la case correspondante sur sa copie. Le commentateur signalera chaque fin de partie.*

*Les participants concourent en leur nom propre et rendent une dictée individuelle qui sera corrigée et évaluée selon le nombre de fautes.*

## 2 – Inscription

*La dictée est un événement gratuit, libre d'accès.*

*Les inscriptions à cet événement peuvent se faire :*

- auprès de la mairie au 01 34 97 27 92, service Sport et vie associative.
- sur le site internet de la ville par le biais du formulaire de contact dédié à la Grande Dictée.

*Le règlement est communiqué aux participants lors de l'inscription et les participants s'engagent à en prendre connaissance. Il est également consultable sur le site de la ville.*

*La participation à la Grande dictée reste possible sans inscription, en se présentant le jour même, sous réserve de places disponibles.*

*En participant à cette dictée, les concurrents s'engagent à respecter le présent règlement et les décisions du jury.*

## 3 – Déroulement de l'évènement

*La grande dictée aura lieu le samedi 13 avril 2019 à l'Espace Culturel Christiane Faure.*

*L'accueil des participants se fera à 14h, pour une dictée commençant à 14h30.*

*Par soucis d'organisation, les retardataires arrivés après la fermeture des portes ne pourront pas participer à la dictée.*

*Présentation de l'évènement, présentation du jury et rappel des règles du concours.*

*La dictée sera lue par M. Christian ROPERT, de l'association limayenne « La joie de vivre ».*

*Le comité d'organisation fournira stylos et copies anonymes. Chaque participant devra inscrire son nom dans la partie supérieure droite de la copie, qui se rabat et se colle.*

*Seules les feuilles fournies par les organisateurs pourront être utilisées.*

*Aucun document, ni matériel informatique ou électronique quelconque ne sera autorisé.*

*Une pause sera faite par le lecteur après chaque partie. La difficulté du texte sera croissante.*

*Le participant cochera avant de rendre sa copie la case de la catégorie dans laquelle il souhaite concourir (50 mots- 100 mots – 200 mots).*

*Des surveillants encadreront les participants tout au long de l'épreuve.*

*Un temps de relecture avant correction est prévu.*

*Les participants devront également être présents lors de l'annonce des résultats qui interviendra à la suite des corrections.*

#### 4 – Le jury

*le jury est souverain, et ses décisions sont sans appel notamment pour contrôler toutes les épreuves, trancher tout cas litigieux, pour les corrections et pour proclamer la liste des lauréats.*

#### 5 – La correction

*Les copies seront ramassées par les surveillants et redistribuées pour une première correction, de sorte qu'aucun candidat ne corrige sa propre copie.*

*La correction sera lue par M. ROPERT, et le texte sera projeté sur grand écran, les erreurs potentielles seront soulignées et la correction expliquée.*

*Les copies seront ramassées une nouvelle fois et corrigées par un collectif de correcteurs. Les copies retenues seront celles comportant le moins de fautes, dans chaque catégorie.*

*L'orthographe retenue sera celle du dictionnaire Larousse.*

*L'orthographe d'un mot sera jugée exacte dès lors qu'elle figurera dans ce dictionnaire.*

*Concernant la notation, chaque erreur sera sanctionnée d'un point en moins, mais un seul point sera décompté si il y a plusieurs fautes dans un même mot.*

*Les erreurs suivantes compteront pour une faute :*

- mot mal orthographié*
- oubli de majuscule*
- faute de grammaire*
- mot manquant, en trop, ambigu, illisible*
- signe manquant ou en trop, ambigu, illisible (accent, tréma, trait d'union, cédilles)*

#### 6 – notation, classement et résultats

*Les copies seront évaluées par nombre de fautes.*

*Les résultats de la dictée seront annoncés sur les lieux, à l'issue des corrections.*

*Dans chaque catégorie (50 mots, 100 mots, 200 mots) seront récompensées les meilleures copies.*

*Au besoin les copies seront réexaminées par le jury en cas de litige.*

*Aucune contestation ne pourra plus intervenir après la proclamation officielle des résultats par le jury.*

#### **Pour plus d'informations :**

Claire SAINT MARTIN, Directrice du Pôle Communication

Tél : 01 34 97 27 33

c.saintmartin@ville-limay.fr